

... ANTICIPE LE NOUVEAU PLAN DE RIGUEUR DU GOUVERNEMENT FILLON

USUFREE, spécialiste du démembrement temporaire, innove en proposant un concept incontournable pour augmenter les revenus locatifs nets des propriétaires fonciers sans investir.

La vente d'usufruit temporaire selon **USUFREE** permet d'obtenir un capital immédiat sans investissement et sans perdre la nue-propriété des biens.

USUFREE, la nouvelle solution immobilière en réponse au plan de rigueur...

Parce-que chaque situation est différente, 3 produits sont proposés, tous adaptables à la situation du propriétaire foncier susceptible d'être intéressé.

Cette option patrimoniale permet :

- de supprimer la carence et les risques locatifs pendant la durée du démembrement ;
- d'augmenter les revenus nets mensuels ;
- de réduire considérablement l'impôt sur le revenu et l'ISF.

TOUTE PERSONNE PROPRIETAIRE PEUT ACCEDER A LA SOLUTION USUFREE.

Cette stratégie patrimoniale, propre à **USUFREE**, permet d'optimiser les revenus des propriétaires fonciers.

USUFREE, une équipe proche de ses clients, soucieuse de leurs attentes et respectueuse des biens immobiliers démembrés...

Une équipe de spécialistes pour une répartition des services : Gérant, Rémy Perruchet, titulaire d'un master 2 droit notarial, pour toute analyse et simulation de dossier ; un directeur du parc locatif, François Lintanff, diplômé d'une école immobilière, pour la gestion locative et le suivi des biens immobiliers cédés.

USUFREE consulte également les CGPI et se propose en tant que partenaire au développement des services proposées par ses dernières.

Plus d'informations et simulations sur www.usufree.com

**USUFREE, C'EST DEVENIR UN PROPRIETAIRE FONCIER
SANS LES INCONVENIENTS FISCAUX, NI GESTION LOCATIVE !**

Interview, visuels et informations complémentaires sur demande

Contact presse : Aparté Communication
Emilie PERRUCHET

Tél. 06 19 57 58 86 / 05 61 23 15 83 – Courriel. emilie.perruchet@aparte-mtp.com